

Rendez-vous **Presse**

Les élus en session décentralisée à Moulins-Engilbert sur le thème du droit à l'emploi

Autour du président Fabien Bazin, les conseillers départementaux seront réunis en session plénière décentralisée

**mercredi 27 novembre, à 9 h 30, dans la salle polyvalente de Moulins-Engilbert
(6, avenue Perricaudet).**

Le choix de cette commune ne doit rien au hasard : le bassin de vie de Moulins-Engilbert et de Châtillon-en-Bazois constitue en effet l'un des cinq Territoires zéro chômeur de longue durée de la Nièvre, une expérimentation qui révolutionne le droit à l'emploi (en particulier pour les plus précaires) et dans laquelle le Conseil départemental s'investit fortement depuis des années.

La matinée sera donc intégralement dédiée à ce thème central, avec les témoignages des présidents du Comité local pour l'emploi et de l'Entreprise à but d'emploi, d'encadrants et de salariés du Territoire de Moulins-Engilbert/Châtillon-en-Bazois, et les interventions de Laurent Grandguillaume, président de l'association nationale Territoires zéro chômeur de longue durée, et de François Nogue, président du Fonds d'expérimentation contre le chômage de longue durée, avant la conclusion de la préfète de la Nièvre, Fabienne Decottignies.

À l'issue de cette séquence qui se déroulera sous forme d'échanges et de débat avec la salle, le premier rapport étudié sera précisément consacré à ces cinq Territoires qui font de la Nièvre l'un des départements les plus en pointe dans ce nouveau combat du droit à l'emploi, qui a déjà permis à plus de 240 personnes de retrouver un travail en CDI.

Parmi les autres sujets à l'ordre du jour de la seconde partie de la session, à partir de 14 h 30 :

- contrat départemental de la Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance,
- projet de valorisation du canal du Nivernais,
- attribution d'une aide exceptionnelle d'un million d'euros pour la rénovation du Centre des expositions,
- bilan des subventions accordées aux ménages nivernais durant le premier semestre 2024 dans le cadre du Programme d'intérêt général pour l'amélioration de l'habitat.

La presse est cordialement conviée à couvrir cette session.

Contacts :

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17

Peggy Banget-Mossaz / Directrice de la communication / 07 88 53 94 57